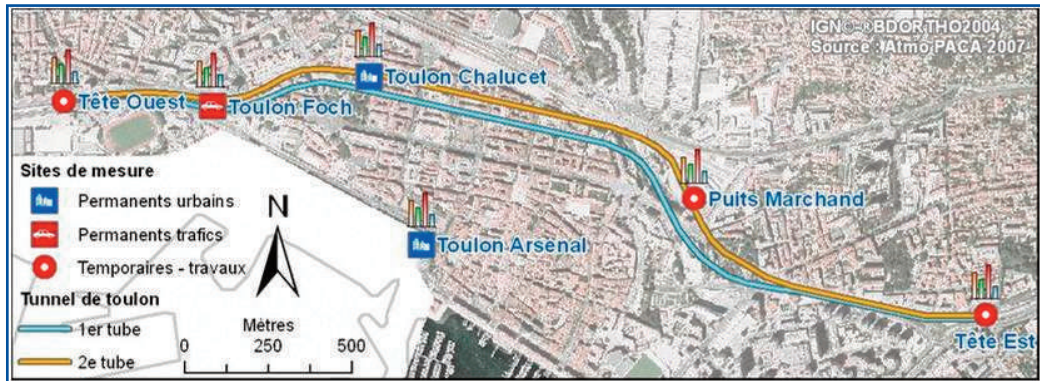




Août 2007 à Octobre 2009

Menée en partenariat avec la DREAL PACA, cette étude porte sur la prise en compte des effets générés sur la qualité de l'air par les travaux de construction du 2^{ème} tube Tunnel Sud de Toulon.

Le réseau permanent d'Atmo PACA sur l'agglomération toulonnaise (6 stations) a été complété par trois sites de mesures supplémentaires dans les secteurs proches des travaux.



■ *Emplacement des sites de mesure*

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- **Les 3 sites urbains** de l'agglomération toulonnaise n'ont pas été significativement impactés par les travaux.
- **La qualité de l'air en proximité des grands axes routiers s'est nettement dégradée durant la phase la plus intensive des travaux** (trois premiers trimestres de l'étude d'août 2007 à avril 2008), en raison des perturbations importantes du trafic générées dans l'agglomération toulonnaise.

LES COMPOSES SUIVIS :

- les particules (PM10),
- le dioxyde d'azote (NO₂),
- le monoxyde de carbone (CO),
- le benzène.

- **Les activités des chantiers ont engendré une nette dégradation de la qualité de l'air en dioxyde d'azote et surtout en particules PM10, dans un très proche environnement**, générant un impact sur les riverains limitrophes et de façon plus prononcée pour l'ensemble du personnel travaillant sur site.
 - Les valeurs limites annuelles en dioxyde d'azote NO₂ et en particules PM10 sont dépassées sur le site chantier pendant les trois années de mesure et sur l'ensemble des trimestres.
 - La valeur limite journalière en particules PM10 n'est pas respectée avec en moyenne pour les trois années 57 dépassements contre 35 autorisés. Les valeurs équivalentes au seuil d'information et de recommandations à la population en particules (80 µg/m³/24h) et au seuil d'alerte (125 µg/m³/24h) ont été atteintes en moyenne sur chaque année à respectivement 20 et 4 reprises.
 - Les autres valeurs réglementaires en qualité de l'air sont respectées pour le benzène, le monoxyde d'azote et en horaire pour le dioxyde d'azote.

CONCLUSION DE LA SURVEILLANCE

Une étude complémentaire pour la caractérisation des particules a été menée en 2008 afin d'identifier les principales sources d'émission en proximité des travaux. Cette étude et le suivi trimestriel mettent en évidence en terme de dégradation de la qualité de l'air les facteurs suivants :

- **Activités humaines sur site** : Elles sont génératrices d'émissions et de remise en suspension des particules (PM10) par les engins de chantier.
- **Conditions météorologiques** : les vents forts induisent un ré-envoi des particules terrigènes sur les sites de travaux. Les conditions de forte stabilité atmosphérique, observées essentiellement l'hiver en présence de vents faibles et d'inversion thermique, impactent les concentrations en particules de la totalité des sites de mesure de l'agglomération.



Surveillance de l'air : Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Est des Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

Télécharger la synthèse et les 9 bulletins trimestriels sur www.atmopaca.org/etudes_travaux.php